

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 30      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni le lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie JACQUET Josette, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, VALAY Laurence, ANGELY Lydie,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à Daniel BENQUET, de Lydie ANGELY à Sylvie DE LAMARLIERE

-----

**E16**

**DEMANDE DE SUBVENTION CONVENTION GLOBALE : CONTRAT TERRITOIRE LECTURE /  
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – VALORISATION DU PATRIMOINE  
DRAC NOUVELLE AQUITAINE.**

Après présentation et validation par la commission des affaires culturelles le 6 juin 2018.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de la DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE NOUVELLE AQUITAINE.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la DRAC de NOUVELLE AQUITAINE une subvention nécessaire à la réalisation d'un projet d'aide globale aux activités des structures culturelles et artistiques de la ville, à leurs équipements et aux actions culturelles s'y rattachant.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces manifestations et à solliciter auprès des différents partenaires institutionnels, les subventions attribuables à la réalisation de ces projets.

**La ville de Marmande sollicite de la bienveillance de la DRAC – Direction régionale des Affaires Culturelles – de Nouvelle Aquitaine, une aide financière pour un projet d'aide globale aux activités des structures culturelles et aux actions culturelles s'y rattachant.**

Il s'agit, à travers le travail des 5 structures culturelles municipales, Médiathèque, Musée, Conservatoire, Théâtre, Archives et son service d'entretien et de valorisation du patrimoine, de créer une dynamique artistique et culturelle de fond, de long terme. S'appuyant également sur les secteurs proches comme l'éducatif, le social ou encore l'accompagnement professionnel des jeunes et la prise en charge des personnes éloignées de nos offres. **Le travail – commencé dès janvier 2017 – demande à être soutenu dans sa mise en place opérationnelle.**

Rejoignant en cela la politique de développement culturel et artistique territorial menée par l'Etat, la Ville de Marmande propose depuis plus d'une saison, de nouveaux outils, de nouvelles perspectives de lien aux habitants via un regard renouvelé.

Ce sont donc des programmations (spectacles, temps forts, arts plastiques et numériques) plus ancrées dans l'actualité qui se font jour, une idée plus moderne de la valorisation du patrimoine bâti, historique via des approches sociales, urbanistiques ou encore liées au patrimoine industriel.

Une structuration physique est également à l'œuvre, notamment par des projets de construction ou de rénovation d'espaces dédiés à la culture. Le théâtre Comoedia a réouvert ses portes, totalement refait, en juillet 2015, un nouveau conservatoire a vu le jour en mai 2018, dans les anciens locaux de la Cité judiciaire de Marmande, un projet de médiathèque est en cours de réflexion, une Rock School Barbey Marmandaise verra le jour à la rentrée scolaire 2019, un tiers-lieu va naître dans l'ancienne usine de fabrication de cuisines aménagées CESA, accueillant un lieu de mémoire ou plusieurs espaces dédiés à la mémoire de cette usine et aussi de l'histoire de la Ville au 20<sup>ème</sup> siècle.

La création d'une convention globale d'aide aux structures culturelles de la Ville permettra de faire mieux et plus, à partir des forces existantes en travaillant la mutualisation et en dégagant des co-financements les plus efficaces possibles.

La Ville de Marmande sollicite auprès de la DRAC de Nouvelle Aquitaine une aide à hauteur maximale du taux.

L'aide perçue sera affectée pour partie à des projets en cours de réalisation ou prévus et permettra ainsi leur maintien dans de bonnes conditions, l'autre partie servira la création de nouveaux projets ou de nouvelles actions.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 26 juin 2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le *28./06./2018*  
et de sa transmission au contrôle de légalité le *28./06./2018*

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

